



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



CONSEIL
NATIONAL
DES VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS



Le mot du Président



Comme chaque année maintenant, nous vous présentons ce rapport d'activité qui retrace l'ensemble des nombreuses missions réalisées pendant l'année 2019. Assurant la présidence depuis peu, ayant succédé en cours d'exercice à Jean GODFROID, il m'appartient d'introduire ce bilan annuel.

C'est un privilège pour moi que de présenter, à l'occasion des 60 ans du label, tout le travail effectué avec passion par notre petite équipe dévouée à la cause et accompagnée par tous les acteurs du réseau qui font vivre, dans les territoires, la défense d'un cadre de vie harmonieux indispensable au bien vivre ensemble.

En perpétuelle évolution, notre label a traversé les multiples réformes territoriales et les adaptations indispensables de nos pratiques professionnelles pour répondre aux nouvelles aménités et attentes sociétales.

Grâce aux soutiens des départements et des régions qui font vivre localement notre label avec l'appui du national, notre réseau de villes et de villages labellisés progresse et nous permet de développer collectivement notre communication pour valoriser la démarche transversale d'évaluation des politiques publiques de développement durable.

Enfin, je remercie bien évidemment les membres du conseil d'administration et les membres du réseau qui m'accompagnent dans la gouvernance de notre belle association, mais aussi tous les anonymes qui, chaque jour par leur action et leur dévouement, agissent pour apporter un peu de bonheur à leurs concitoyens grâce à l'embellissement de leur rue, quartier, ville ou village. Qu'ils en soient remerciés.



Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF



Sommaire

1. Les instances du CNVVF

2. Le budget

3. Évolution de l'organisation du label dans les régions et les départements

4. Rencontres du CNVVF avec le réseau et ses partenaires

5. Les évènements

6. La communication

7. Les visites du jury national

8. La séance plénière



1. Les instances du CNVVF

a) Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du CNVVF s'est réuni à trois reprises en 2019 : le 2 avril, le 20 juin et le 24 septembre.

Par courrier du 16 avril 2019, Jean GODFROID a mis fin à son mandat de Président du Conseil d'Administration.

La candidature de Thibaut BEAUTÉ est retenue et il est élu à l'unanimité Président, lors du Conseil d'Administration du 20 juin 2019. Il siège au CNVVF depuis 15 ans au titre du collège 5 (personnes qualifiées) et en tant que Trésorier du bureau du CNVVF. Ancien Directeur général adjoint de l'agglomération de Cergy-Pontoise, il est également maire d'un village de l'Eure de 700 habitants (Notre Dame de l'Isle).

Philippe NOGET, administrateur représentant la commune de La Gacilly (56), est élu Trésorier.

b) L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale rassemble, une fois par an, les membres du Conseil d'Administration et l'ensemble des membres adhérents.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie le 16 avril 2019 à Paris. Elle a permis de clôturer l'exercice 2018, de présenter les orientations stratégiques et le budget prévisionnel pour 2019. Un déjeuner-buffet a été organisé pour les adhérents.

c) Composition du Conseil d'Administration

COLLEGE 1 : COLLECTIVITES TERRITORIALES

Catégorie 1 / Régions

- Bénédicte CREPEL-TRAISNEL, Conseillère Régionale des Hauts-de-France

Catégorie 2 / Départements

- Guy MICLO, Conseiller Départemental du Territoire de Belfort

COLLEGE 2 : COLLECTIVITES TERRITORIALES

Catégorie 3 / Communes de moins de 1 000 habitants

- Romain CHATELAIN, Maire de RAIVAL
Suppléant : Jean LEDUC

Catégorie 4 / Communes de 1 001 à 5 000 habitants

- Jacques ROCHER, Maire de LA GACILLY



Suppléant : Philippe NOGET, Adjoint au Maire

Catégorie 5 / Communes de 5 001 à 30 000 habitants

- Yves ALBARELLO, Maire de CLAYE SOUILLY

Suppléant : Jean-Luc SERVIERES, Adjoint au Maire

Catégorie 6 / Communes de 30 001 à 80 000 habitants

- Caroline CAYEUX, Sénateur-Maire de BEAUVAIS

Suppléant : Jean-Luc BOURGEOIS, Adjoint au Maire

Catégorie 7 / Communes de plus de 80 000 habitants

- Brigitte FOURRE, Maire d'AMIENS

Suppléante : Florence RODINGER, Adjointe au Maire

COLLEGE 3 : FILIERE TOURISME

- Christian MOURISARD, Président d'Offices de Tourisme de France

Suppléant : Christophe MARCHAIS, Directeur d'Offices de Tourisme de France

- Marie-Reine FISCHER, Présidente de Destination Régions

Suppléante : Régine MARCHAND, Présidente du CRT Nouvelle-Aquitaine

- Stéphane VILLAIN, Président de TOURISME & TERRITOIRES

Suppléant : Philippe HARANT, Directeur du CDT de la Marne

- Caroline LEBOUCHER, Directrice Générale d'ATOUT France

Suppléante : Bénédicte MAINBOURG, Directrice de la formation aux métiers du tourisme et du centre de ressource d'ATOUT France

- A pourvoir

COLLEGE 4 : FILIERE HORTICULTURE ET SEMENCES

- Claudine OGER, Présidente de la FNPHP de l'Anjou et du Maine

Suppléant : François FELIX, Président de la FNPHP

- Régis LELIEVRE, Directeur Développement Affiliation Truffaut - FNMJ-CNCH

Suppléant : Thierry SONALIER, Groupe Jardiland

- Laurent BIZOT, Président de l'UNEP

Suppléant : Joël GAPAILLARD

- Jean-Pierre ALAUX, Président de la section plantes potagères et florales du GNIS

Suppléant : Dominique DAVIOT, Secrétaire Général de la section plantes potagères et florales

- A pourvoir



COLLEGE 5 : PERSONNALITES QUALIFIEES

- Thibaut BEAUTE, Président du CNVVF
- Pierre CHEDAL-ANGLAY, Société Nationale d'Horticulture de France
- Bernard PICAL, personne qualifiée
- A pourvoir

MEMBRES ASSOCIES

Représentant du ministère en charge du Tourisme :

- Jérôme PICHONNIER, Chef de bureau des destinations touristiques

Représentant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :

- Flora CLAQUIN, Sous-directrice des affaires budgétaires et comptables

Représentant du ministère de la Transition écologique et solidaire :

- N'a pas été remplacé à ce jour

Représentant du ministère de la Culture et de la Communication :

- Marie-Hélène BENETIERE, Chargée de mission Parcs et Jardins

Le CNVVF réunit 3 807 membres adhérents en 2019.

L'EQUIPE PERMANENTE

- Martine LESAGE, Directrice – Déléguée Nationale
- Zoé CAVALLIN, Chef de projet
- Kevin BEURLAT, Chargé de l'animation des réseaux et de la communication
- Caroline MONTHARRY, Chargée de la gestion administrative et comptable

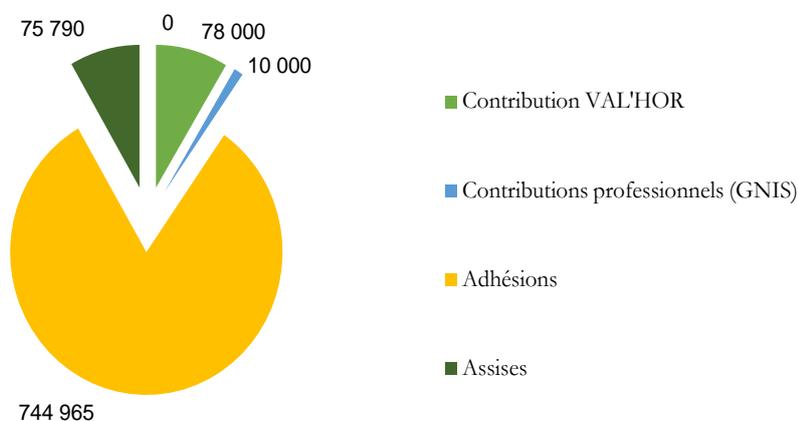
d) Adhésions à l'association

Au 31 décembre 2019, il y a 3 807 adhérents, dont 15 organismes. A noter depuis le 1er janvier 2019 : 724 nouveaux adhérents pour un montant de 135 320 €. Sur les 4 885 communes labellisées, 1 125 d'entre-elles doivent adhérer au CNVVF en 2020. Ce chiffre ne prend pas en compte les communes accédant à la 1ère Fleur en 2019.



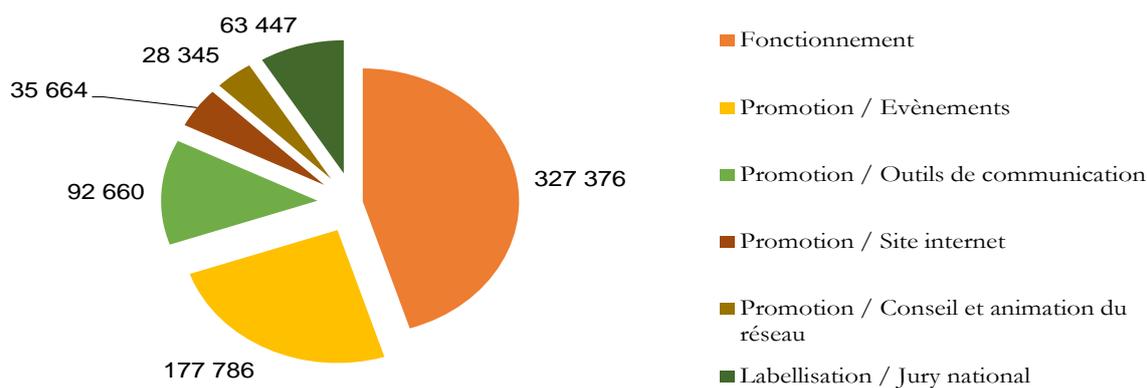
2. Le budget

Répartition des recettes du CNVVF en 2019 (en €)



→ Total des recettes : 908 755 €

Répartition des dépenses du CNVVF en 2019 (en €)



→ Total des dépenses : 725 278 €



3. Évolution de l'organisation du label dans les régions et les départements

Le Comité Régional du Tourisme d'Occitanie, en pleine restructuration suite à la reprise du dossier « Villes et Villages Fleuris », n'a pas mené de campagne de labellisation en 2019. Une nouvelle organisation doit voir le jour en 2021, accompagnée d'assises régionales.

Les départements des Hautes-Alpes et de la Seine-et-Marne ont repris la mission et la Haute-Savoie l'a confiée à l'Association des maires, adjoints et conseillers départementaux.

Des jurys communs région/département sont mis en place, notamment en Bourgogne-Franche-Comté où les animateurs font partie du jury régional mais ne visitent pas leur propre territoire. D'autres régions envisagent d'expérimenter ce mode de fonctionnement.

De plus en plus de relais départementaux se tournent vers l'accompagnement individualisé ou collectif des communes. C'est notamment le cas de la Moselle, qui propose un riche programme d'animations et de formations.

Suite aux nouvelles évolutions de l'organisation au niveau local, le CNVVF a travaillé sur certains articles du règlement national, qui sera en ligne en février 2020. Les articles 6 et 11, qui concernent la procédure d'attribution des trois premiers niveaux du label et les communes nouvelles, ont été précisés.

4. Rencontres du CNVVF avec son réseau et ses partenaires

a) Réunion annuelle du réseau

La rencontre annuelle des « Villes et Villages Fleuris », organisée par le CNVVF, s'est tenue le 14 mars 2019 au siège de la SNHF, à Paris. Près de 130 personnes étaient présentes.

La région Centre-Val-de-Loire et les départements des Yvelines et des Landes ont présenté leur mode d'organisation et d'animation de la mission « Villes et Villages Fleuris ».

Un questionnaire avait été adressé à l'ensemble du réseau afin de connaître le mode de fonctionnement de chaque territoire, notamment pour l'attribution de la 1^{ère} fleur. La synthèse a été présentée et les résultats ont permis de dégager des pistes de réflexion pour le règlement national 2020.



Il a été largement question de la communication des « 60 ans » du label et de l'évolution du site internet des « Villes et Villages Fleuris ». Une synthèse de cette rencontre a été réalisée.



La réunion annuelle a fait salle comble



Roland-Marie MARCERON, Région Centre-Val de Loire

b) Rencontre annuelle du label « Département Fleuri »

En 2019, la rencontre annuelle des « Départements Fleuris » était organisée par Alsace Destination Tourisme. Elle a eu lieu les 3 et 4 octobre à Strasbourg, dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Monsieur Pierre BIHL, Vice-Président du Conseil Départemental et Président du jury de fleurissement du Haut-Rhin ainsi que Vincent DEBES, Président du jury du Bas-Rhin, ont réservé un accueil chaleureux aux 20 personnes représentant 13 des 19 départements labellisés.

Une première présentation a été faite de l'Alsace touristique et culturelle, suivie d'une intervention de la représentante des Côtes d'Armor, portant sur la nouvelle organisation mise en place en 2018 pour l'accompagnement personnalisé des communes. Il a également été question de la communication nationale du label « Département Fleuri » et du nouveau règlement national 2020.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de riches échanges et de réflexions permettant la mise en œuvre des évolutions du label « Villes et Villages Fleuris ».



Réunion studieuse à l'Hôtel du Département



Une équipe soudée



c) Intervention du CNVVF lors de remises des prix et évènements sur les territoires, en présence d'élus et responsables locaux

- 15 janvier : Remise des prix régionaux – Occitanie (Toulouse)



- 19 janvier : Remise des prix départementaux - Yvelines (Plaisir)

- 8 juin : Inauguration des Floralies de Sanary-sur-Mer (Var)



- 24 août : Inauguration de la 4^{ème} Fleur de Mattstall (Bas-Rhin)

- **12 septembre** : Inauguration de la « Fête du dahlia » au Parc Dassault à Beauvais (Oise), en présence de Caroline CAILLEUX, Sénatrice-Maire et d'Olivier DASSAULT, Député



- **9 décembre** : Remise des prix régionaux - Ile-de-France (Saint-Ouen)

d) Visites d'expertise dans les communes, en présence d'élus

- **12 mars** : Château-Gontier-Bazouges (Mayenne)
- **15 mars** : Recours pour le classement de Bois d'Arcy (Yvelines)
- **22 mars** : Montville (Seine-Maritime)
- **15 mai** : Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais)
- **22 mai** : Villeneuve-le-Roi (Val de Marne)
- **18 septembre** : Villejuif (Val-de-Marne)
- **18 octobre** : Caen (Calvados)

e) Interventions du CNVVF aux réunions techniques du réseau

- **1^{er} février** : Rencontre avec les départements de la Région Bretagne sur l'organisation du label, à Rennes (Ille-et-Vilaine)



- **21 mars** : Rencontre avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et ses membres du jury concernant l'organisation de la mission et les critères du label, à Auxerre (Yonne)

- **25-26 septembre** : Intervention aux Assises de la Région Centre-Val de Loire, à Châteauroux (Indre)
- **8 novembre** : Intervention au Salon des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie, à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)



f) Présence du CNVVF auprès de ses partenaires

- **28 juin** : Juré pour le concours de la Fondation Truffaut
- **16 octobre** : Assemblée générale de VAL'HOR - Paris
- **5 décembre** : Salon Paysalia et Assemblée Générale de Plante & Cité – Lyon

Paysalia
Le salon
Paysage Jardin & Sport



5. Les événements

a) La remise des prix nationaux

La remise des prix nationaux 2018 s'est tenue au Pavillon d'Armenonville à Paris, le mercredi 13 février 2019, en présence de Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État en charge du Tourisme auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Près de 700 invités ont assisté au lancement de l'année anniversaire du label, né en 1959 sur l'initiative de Robert Buron, Ministre en charge du tourisme. 36 communes ont été récompensées. VAL'HOR et le GNIS, ont également remis leurs prix.



Jean GODFROID, Président du CNVVF et Mikael MERCIER, Président de Val'Hor ont signé l'accord de partenariat.

Le clip de présentation du label a été diffusé en début de cérémonie et la nouvelle identité visuelle du label (logos, panneau, etc.) a été présentée.



Des sacs de couleurs des « 60 ans » ont été distribués contenant « l'Album des 60 ans », des sachets de graines offerts par le GNIS et le palmarès national 2018.





Le visuel des 60 ans a été le fil conducteur des animations de la remise des prix.



Des chefs créatifs



Photomaton souvenir

b) Les 16èmes Assises Nationales



Près de 400 congressistes se sont retrouvés à Aix-les-Bains sous le thème « 60 ans d'expériences et de passions partagées ». 20 intervenants ont partagé leur expérience :

- 60 ans au service de la qualité de vie ;
- Le citoyen au cœur de notre action ;
- Le cadre de vie, un attrait touristique majeur.





Ouverture des 16^{ème} Assises Nationales par Thibaut BEAUTÉ, Président du CNVVF

L'intervention pour la première fois d'un « grand témoin », Christophe DUMAREST, alpiniste et guide de haute-montagne, a été très appréciée des congressistes. 16 exposants dont 8 nouveaux venus ont animé le congrès, bien que le salon Paysalia se soit tenu à la même période, ils ont répondu présents.



Les actes des assises sont disponibles sur les sites internet et extranet du label et ont été adressés par voie postale aux intervenants, aux congressistes et à l'ensemble des acteurs locaux.



Christophe DUMAREST,
Alpiniste et guide de haute montagne



Bénédicte MAINBOURG,
Directrice du développement professionnel - Atout France





Les congressistes des 16èmes Assises Nationales

6. La communication

a) La newsletter

Les newsletters trimestrielles mises en place en 2018 ont été reconduites en 2019, avec l'ajout d'un numéro spécial en mars 2019 à l'occasion des 60 ans du label.



Chaque newsletter informe sur l'actualité du réseau, du CNVVF et donne la parole aux acteurs du label. Des initiatives intéressantes peuvent ainsi être mises en avant et partagées à l'ensemble des adhérents et partenaires, ce qui représente près de 13 000 envois électroniques pour chaque numéro. En 2019, le taux d'ouverture a évolué entre 23 et 30% et le taux de clic entre 5 et 7% (le taux d'ouverture moyen d'une newsletter est d'environ 15% et le taux de clic de 2%).



- **Mars 2019** : 60 ans du label, Remise des prix nationaux, présentation de la nouvelle identité visuelle, du clip promotionnel et du film pédagogique du label, bilan chiffré 2018.
- **Juin 2019** : Ouverture des 16èmes Assises Nationales des « Villes et Villages Fleuris », « Le label dans les médias », « Retour sur la 11^{ème} édition des Floralie's de Sanary-sur-Mer », zoom sur l'utilisation des plantes grimpantes en milieu urbain et sur les jardins partagés : nouvelle passion des citoyens, retour sur la rencontre annuelle du réseau départemental et régional et sur la formation des membres du jury (formation en ligne, webinaire).
- **Septembre 2019** : « Un nouveau président pour le CNVVF », « Au programme des 16èmes Assises Nationales », zoom sur l'ANDEEV (association au service du végétal et du cadre de vie) et sur les Carrés de Douai.
- **Décembre 2019** : Bilan des 16èmes Assises Nationales, présentation du palmarès national 2019, zoom sur la roseraie de Toul et sur le projet municipal de la commune de Gravelines en faveur du cadre de vie et de l'accueil.

b) Le site internet

Accès réservé Adhérer au Label Qui sommes-nous? Nous contacter

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label "Villes et Villages Fleuris" Palmarès L'organisation du label Actualités Espace presse

Vos balades fleuries

Les communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » sont à l'honneur ! Découvrez leur démarche pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine français.

EN SAVOIR +

SAINT-GALMIER

Ancienne cité gallo-romaine, Saint-Galmier (Loire, 5722 habitants) s'élève au point de rencontre des Monts du Lyonnais et de la plaine du Forez. La ville s'est développée autour de son château (13ème siècle) et possède un patrimoine architectural riche et varié : Porte de Saint-Etienne, Eglise, Maison Renaissance, Chapelle Notre-Dame des Pauvres, etc. Mais elle doit surtout sa célébrité à la source d'eau minérale gazeuse naturelle Badon. Tout est mis en œuvre pour faire de Saint-Galmier un lieu où il fait bon vivre, avec un environnement de qualité inscrit dans une démarche de développement durable. Labellisée « 4 Fleurs » depuis 1998, la ville a obtenu en 2019 le « Prix de la diversité végétale », en partenariat avec Varior.

Un tout nouveau site internet grand public a été mis en ligne en début d'année 2019, intégrant la récente charte graphique du label ainsi que des nouvelles fonctionnalités : carte des communes labellisées, vidéos du label, balades fleuries...

Les documents de communication et d'accompagnement (guide à l'usage des membres du jury, guide aux communes, plaquette de présentation du label, grille d'évaluation, palmarès...) ont été actualisés et sont téléchargeables par le réseau et le grand public.



En 2019, l'audience du site internet a progressé de 2% par rapport à 2018. Plus de 85 000 internautes ont visité le site selon Google Analytic. Ils y restent en moyenne 2 minutes 39. On remarque également une progression importante du trafic généré par la newsletter (+ 600%) et les réseaux sociaux (+ 150%), il existe donc une vraie synergie entre tous les supports de communication du CNVVF.

c) Les réseaux sociaux

En 2019, l'amplification de la communication du label sur les réseaux sociaux s'est poursuivie, avec une animation toujours régulière et un suivi méthodique en lien avec notre webmaster :



- **Facebook**, réseau social grand public, apporte de la visibilité et permet d'affirmer les missions du label. Il y a en principe deux publications par semaine : une balade fleurie et une actualité en lien avec le réseau, le végétal ou encore le tourisme. En 2019, les posts ont généré près de 800 000 vues et la balade fleurie de Bormes-les-Mimosas a obtenu le meilleur résultat (25 000 vues).

Le nombre d'abonnés sur cette plateforme continue à progresser et atteint environ 3 800 fans en décembre 2019. En comparaison avec les autres labels, « Villes et Villages Fleuris » est celui dont le taux d'engagement est le plus important (2,5%), loin devant la page dédiée aux Plus Beaux Détours de France (0,6%). Le pourcentage d'interactions positives est également près de dix fois supérieur aux autres labels.



- **Instagram**, réseau social dédié à la photographie, est un excellent outil pour mettre en avant les communes labellisées. Le nombre d'abonnés a augmenté et atteint 3 500 fans (contre 2 800 en 2018). Le taux d'engagement est de 0,4% et se situe dans la moyenne des autres labels étudiés. En 2019, les posts ont généré 35 000 vues. Les balades fleuries d'Aix-les-Bains et de Bormes-les-Mimosas ont obtenu la plus forte audience avec respectivement 1 800 et 1 600 impressions, 152 et 98 mentions « J'aime ».



- **Twitter**, réseau social institutionnel, permet au CNVVF de communiquer et d'interagir avec les municipalités et les relais départementaux et régionaux en charge de l'organisation du label. En 2019, le compte Twitter du CNVVF compte 620 abonnés pour 163 100 impressions et 10 000 réactions positives.



- **LinkedIn**, réseau social professionnel, est un moyen de se connecter avec les acteurs du label : conseil d'administration, jury national, présidents des jurys et animateurs départementaux/régionaux. Le CNVVF a ouvert un compte en janvier 2019 afin de relater ses déplacements, événements et son actualité. En fin d'année, 240 personnes y étaient abonnées et plus de 5 000 interactions ont été générées.





- **YouTube**, plateforme dédiée à la vidéo, héberge le clip promotionnel et le film pédagogique du label depuis mars 2019. Ils ont respectivement été visionnés par 2 800 et 6 600 personnes sur une année. Le CNVVF pourra également être amené à publier des clips et vidéos proposés par les régions et les départements, pour la promotion de leur propre démarche.

d) Les outils de formation

En partenariat avec Atout France, chaque année le CNVVF met à disposition des membres des jurys locaux et nationaux un dispositif de formation en ligne permettant de se familiariser avec les critères d'évaluation et de revenir sur le rôle et les missions d'un membre du jury. La plateforme de formation a été totalement relookée en 2019 et adaptée à la nouvelle charte graphique du label. 691 personnes se sont inscrites et 258 d'entre elles ont commencé ou terminé la formation, soit 15% des usagers (12% en 2018).

Afin de se renouveler et de renforcer le lien avec son réseau, le CNVVF a également organisé un premier webinaire dans les locaux d'Atout France, le 23 mai 2019. Le thème retenu de cette réunion en ligne était la nouvelle grille d'évaluation et ce sont les animateurs locaux du label qui ont été conviés dans un premier temps. Un membre du jury national est intervenu auprès de l'équipe du CNVVF afin de répondre à des questions techniques. 31 animateurs ont répondu présent et le taux de participation de 72% est très encourageant. De nouvelles sessions seront organisées en 2020.

e) Actions avec les partenaires

La convention de partenariat avec Val'Hor a été renouvelée jusqu'en 2021. Le Prix de la diversité végétale a été attribué aux communes de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Saint-Galmier. Il est doté d'un prix d'une valeur de 2 500 € à valoir dans une pépinière locale. Les représentants des filières sont présents dans le jury national.



La convention de partenariat et de financement a été renouvelée en 2019. Le Prix du fleurissement des jardins familiaux collectifs a été attribué à la ville de Tours et le Prix de l'action éducative et pédagogique à La Grande-Motte, d'une valeur de 3 500 €.



7. Les visites du jury national

Le nombre de visites pour les attributions et les contrôles du label sont en augmentation constante ainsi que le nombre de « tournées ». La rédaction des « courriers rapports » de visites adressés aux maires s'étale sur plusieurs semaines.

En 2019, 79 membres de jury ont été sollicités : des représentants du tourisme, élus, responsables des espaces verts des collectivités locales, professionnels publics et privés du paysage, de l'horticulture, CAUE, journalistes du paysage. Chaque année de nouveaux experts sont intégrés au jury national.

113 communes ont été visitées sur tout le territoire français, dont 20 candidates à la 4^{ème} fleur. 26 tournées ont été organisées ce qui signifie 216 nuitées, 132 trajets train/avion, et 26 voitures de location.



COMMUNES VISITÉES PAR LE JURY NATIONAL EN 2019

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MEGÈVE (Haute-Savoie)
SAINT-GALMIER (Loire)
VALENCE (Drôme)

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ÉHUNS (Haute-Saône)
MONTBÉLIARD (Doubs)
NEVERS (Nièvre)
QUÉTIGNY (Côte d'Or)
ROUGEGOUTTE (Territoire de Belfort)

BRETAGNE

BREST (Finistère)
CAUDAN (Morbihan)
CESSON-SÉVIGNÉ (Ille-et-Vilaine)
DINARD (Ille-et-Vilaine)
DOMLOUP (Ille et Vilaine)
FOUESNANT-LES GLÉNAN (Finistère)
FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)
LA GACILLY (Morbihan)
LE GUERNO (Morbihan)
LE RHEU (Ille-et-Vilaine)
SAINT-BRIEUC (Côtes d'Armor)
SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ (Côtes d'Armor)

CENTRE-VAL DE LOIRE

AUBIGNY-SUR-NÈRE (Cher)
BOURGES (Cher)
CHARTRES (Eure-et-Loir)
CHÉDIGNY (Indre-et-Loire)
JOUÉ-LÈS-TOURS (Indre-et-Loire)
OLIVET (Loiret)
QUIERS-SUR-BÉZONDE (Loiret)
SAINT-CYR-EN-VAL (Loiret)
VENDÔME (Loir-et-Cher)
VEUIL (Indre)

GRAND-EST

BITCHE (Moselle)
DRUSENHEIM (Bas-Rhin)
ENSISHEIM (Haut-Rhin)
ÉPINAL (Vosges)
FLAMMERÉCOURT (Haute-Marne)
GÉLAUCOURT (Meurthe-et-Moselle)
HAUSSIGNEMONT (Marne)
HAUSSIMONT (Marne)
HIRSINGUE (Haut-Rhin)
HOLTZHEIM (Bas-Rhin)

LUNÉVILLE (Meurthe et Moselle)
MARCKOLSHEIM (Bas-Rhin)
MONTIGNY-LÈS-METZ (Moselle)
MULHOUSE (Haut-Rhin)
NANCY (Meurthe-et-Moselle)
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ (Marne)
TROYES (Aube)
VITTEL (Vosges)

HAUTS-DE-FRANCE

BEAUVAIS (Oise)
COMPIÈGNE (Oise)
ÉTAPLES-SUR-MER (Pas de Calais)
GRAVELINES (Nord)
GUYENCOURT-SAULCOURT (Somme)
LAMBERSART (Nord)
MONS-BOUBERT (Somme)
MONTREUIL-SUR-MER (Pas-de-Calais)
RÉMÉRANGLES (Oise)
SAINT-JOSSE-SUR-MER (Pas-de-Calais)
TOURCOING (Nord)
VALENCIENNES (Nord)
VIVAISE (Aisne)

ÎLE-DE-FRANCE

AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
CLAYE-SOUILLY (Seine-et-Marne)
CRÉTEIL (Val-de-Marne)
LE VÉSINET (Yvelines)
LEVALLOIS (Hauts-de-Seine)
LIVRY-GARGAN (Seine-Saint-Denis)
MAISONS-ALFORT (Val-de-Marne)
MEAUX (Seine-et-Marne)
MELUN (Seine-et-Marne)
RUNGIS (Val-de-Marne)
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (Essonne)
VERSAILLES (Yvelines)

NORMANDIE

BAGNOLES-DE-L'ORNE (Orne)
CABOURG (Calvados)
CHERBOURG-OCTEVILLE (Manche)
EU (Seine-Maritime)
HONFLEUR (Calvados)
MONTVILLE (Seine-Maritime)
PONT-AUDEMER (Eure)



NOUVELLE-AQUITAINE

HAGETMAU (Landes)
LIMOGES (Haute-Vienne)
PAU (Pyrénées-Atlantiques)
POTTIERS (Vienne)
ROYAN (Charente-Maritime)
SAINT-BENOÎT (Vienne)
THOUARS (Deux-Sèvres)

OCCITANIE

ALBI (Tarn)
BÉZIERS (Hérault)
ORDAN-LARROQUE (Gers)
TARBES (Hautes-Pyrénées)

PAYS-DE-LA-LOIRE

ANGERS (Maine-et-Loire)
CHÂTEAU-GONTIER (Mayenne)
CHENILLÉ-CHANGÉ (Maine-et-Loire)
CHOLET (Maine-et-Loire)
LA CROÏTE (Mayenne)
LASSAY-LES-CHÂTEAUX (Mayenne)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

HYÈRES-LES-PALMIERS (Var)
LE LAVANDOU (Var)

8. La séance plénière

La réunion plénière du jury national s'est tenue toute la journée du 8 octobre 2019 à Paris, avec plus de 60 membres du jury présents. Le palmarès 2019 a ainsi été établi.



LE PALMARÈS 2019

4 885 communes détiennent le label « Villes et Village Fleuris » en 2019, dont 265 « 4 Fleurs ».



FLEURS D'OR

CHÉDIGNY (Indre-et-Loire)
CHOLET (Maine-et-Loire)
GUYENCOURT-SAULCOURT (Somme)
HAUSSIMONT (Marne)
NANCY (Meurthe-et-Moselle)
ROYAN (Charente-Maritime)
SAINT-BRIEUC (Côtes d'Armor)
TROYES (Aube)
VITTEL (Vosges)

NOUVELLES « 4 FLEURS »

BÉZIERS (Hérault)
COMPIÈGNE (Oise)
DOMLOUP (Ille-et-Vilaine)
ÉTAPLES-SUR-MER (Pas-de-Calais)
HIRSINGUE (Haut-Rhin)
JOUÉ-LES-TOURS (Indre-et-Loire)
LASSAY-LES-CHATEAUX (Mayenne)
LE GUERNO (Morbihan)
LUNÉVILLE (Meurthe-et-Moselle)
MULHOUSE (Haut-Rhin)
NEVERS (Nièvre)
POITIERS (Vienne)

LABEL « DÉPARTEMENT FLEURI »

BOUCHES-DU-RHÔNE
LANDES
NORD
SAVOIE
TERRITOIRE DE BELFORT

PRIX NATIONAUX

Prix de la diversité végétale, en partenariat avec VAL'HOR
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (Essonne)
SAINT-GALMIER (Loire)

Prix du Fleurissement des Jardins Familiaux Collectifs, en partenariat avec le GNIS
TOURS (Indre-et-Loire)

Prix de l'action éducative et pédagogique, en partenariat avec le GNIS

LA GRANDE-MOTTE (Hérault)

Prix de la valorisation touristique du label
CHENILLÉ-CHANGÉ (Maine-et-Loire)
MONTIGNY-LÈS-METZ (Moselle)

Prix de la mise en valeur du patrimoine
BEAUVAIS (Oise)
FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)
SAINT-BENOIT (Vienne)

Prix National de l'Arbre
BELFORT (Territoire de Belfort)
CRÉPY-EN-VALOIS (Oise)

Prix des soixante ans
SAINT-JOSSE-SUR-MER (Pas-de-Calais)

Prix de la créativité paysagère et florale
FOUESNANT-LES GLÉNAN (Finistère)
LEVALLOIS (Hauts-de-Seine)

Prix de la démarche citoyenne
HOLTZHEIM (Bas-Rhin)
FLAMMÉRÉCOURT (Haute-Marne)

Prix de la protection des espaces naturels
CHERBOURG-OCTEVILLE (Manche)

Prix de la valorisation des espaces naturels
VALENCE (Drôme)

Prix de la reconquête écologique du cadre urbain
MAISONS-ALFORT (Val-de-Marne)

Prix de la mise en valeur du végétal dans l'espace public
CLAYE-SOUILLY (Seine-et-Marne)
VALENCIENNES (Nord)

Prix de la mise en valeur du végétal dans l'espace urbain
MEAUX (Seine-et-Marne)

Prix de la valorisation du patrimoine paysager historique
PAU (Pyrénées-Atlantiques)



AVERTISSEMENTS

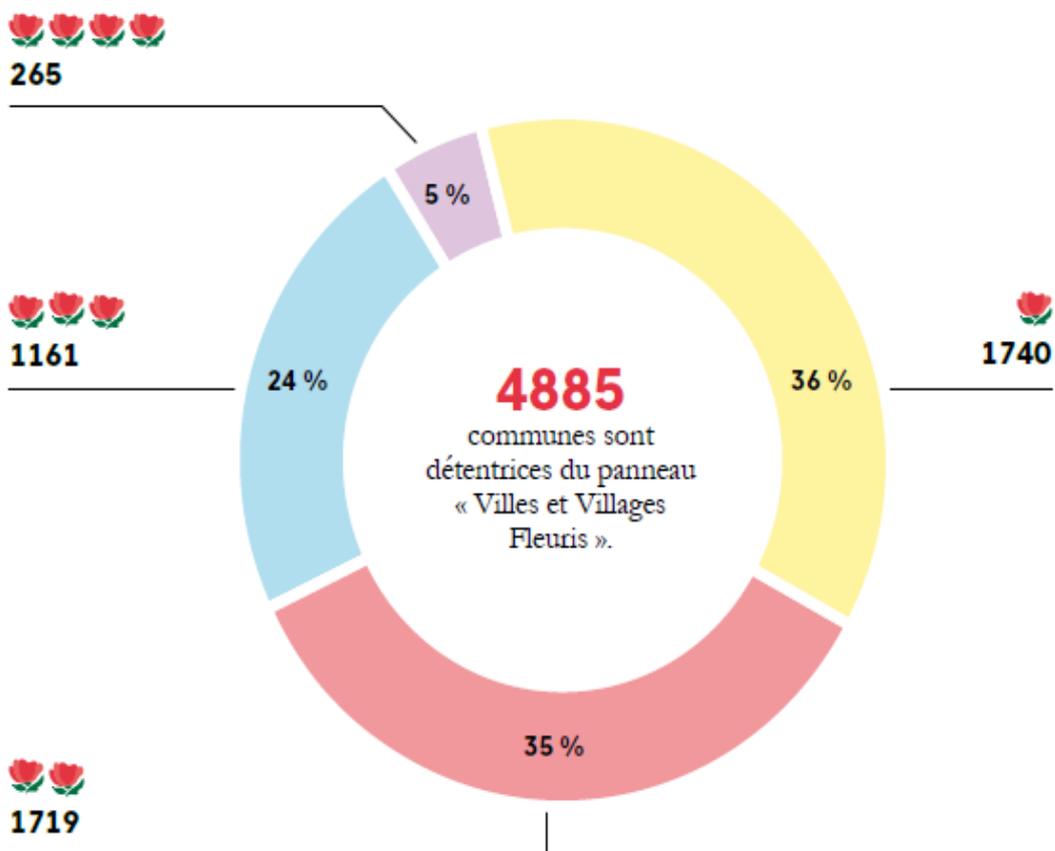
BREST (Finistère)
LA CROPTÉ (Mayenne)
LE VESINET (Yvelines)
REMERANGLE (Oise)

ROUGEGOUTTE (Territoire-de-Belfort)

RETRAIT DE LA 4^{ÈME} FLEUR

ARRAS (Pas-de-Calais)
MARANS (Charente-Maritime)

9. Les chiffres du label





Ministère de l'Economie et des Finances
Télédoc 311 - 6 rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
Mail : message@cnavvf.fr
Tél : 01 44 97 06 41
www.villes-et-villages-fleuris.com